



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

Mission Valeurs de la République

Affaire suivie par
Christine DARNAULT, IA-IPR
Olivier DELMAS, IA-IPR
Mission Valeurs de la République
T : 01 57 02 68 42

Mél : missionvaleursrepublique@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex
www.ac-creteil.fr

Créteil, le 16 octobre 2019

Le Recteur de l'Académie de Créteil

à

- Mesdames et Messieurs les professeurs
- Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement du second degré
- Mesdames et Messieurs les directeurs d'école
- Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'Éducation nationale 1^{er} degré
- S/c de Mesdames et Monsieur les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'Éducation nationale

Pour information

- Mesdames, Messieurs les IA-IPR
- Mesdames, Messieurs les inspecteurs de l'Éducation nationale 2nd degré

Objet : Lancement du concours 2019-2020 : « Valeurs de la République : personnages, lieux, œuvres d'art »

Comme le rappelle le Code de l'Éducation dans son premier article, l'École compte parmi ses missions premières de faire partager aux élèves les valeurs de la République et de leur faire acquérir le respect de l'égalité des êtres humains, de la liberté de conscience et de la laïcité.

Pour contribuer à faire vivre cette mission, l'académie de Créteil organise un concours pédagogique, à l'occasion de la **Journée nationale de la laïcité** du 9 décembre 2019, de la **Journée internationale de lutte contre les discriminations** du 21 mars 2020 et de la **Journée nationale de commémoration de l'abolition de l'esclavage** le 11 mai 2020.

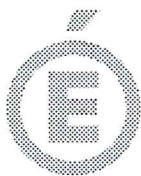
Ce concours de **diaporamas sonores** a pour objectif d'engager les élèves, par leur réflexion et leur inventivité, à intérioriser le sens du respect de l'égalité de toutes les personnes au sein de la société, à partager et à promouvoir les valeurs de la République et à développer une culture civique vivante, à travers la réalisation d'une production originale.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce projet ainsi que de votre engagement,

Le Recteur de l'Académie de Créteil

Daniel AUVERLOT





Concours valeurs de la République 2019-2020
« Valeurs de la République : personnages, lieux, œuvres d'art »

2

Présentation du projet :

Les élèves et leurs professeurs sont invités à présenter sous la forme d'**un diaporama sonore d'une durée de 3 minutes** maximum¹ une production s'ordonnant autour des thèmes suivants :

- **un personnage littéraire ou une personnalité historique** qui incarne les valeurs de la République ;
- **un lieu** où ces valeurs s'expriment ou se réalisent ;
- **une œuvre d'art** qui les fait vivre ou les évoque.

Le thème de la réalisation s'appuiera, **au choix des participants**, sur l'un de ces éléments ou sur plusieurs d'entre eux.

Les productions chercheront à mettre en œuvre des qualités d'expression et de créativité dépassant la seule dimension documentaire. Elles pourront être réalisées dans le cadre d'une coopération entre plusieurs enseignements, dont les arts plastiques, l'éducation aux médias et à l'information (EMI), l'enseignement moral et civique (EMC), l'histoire des arts, etc. On veillera à engager dès que possible les élèves scolarisés en UPE2A, ULIS et SEGPA.

Modalités et calendrier :

Le projet s'organisera autour de trois temps forts :

- une matinée de conférences et d'échanges (1) ;
- une valorisation par les professeurs et les élèves de leurs productions au sein de leur établissement pendant la semaine du 21 mars 2020 (2) ;
- une remise des prix académiques le 11 mai 2020, dans la continuité de la journée nationale de commémoration de l'abolition de l'esclavage (3).

(1) Le lundi 9 décembre 2019 : conférence-rencontre

Les enseignants des classes engagées dans le projet sont invités à rencontrer des spécialistes de la pédagogie des valeurs de la République et de la lutte contre les discriminations. Un temps d'échanges sera prévu pour aider les enseignants à travailler leur projet et enrichir les réalisations de leurs classes.

(2) La semaine du 21 mars 2020 : valorisation des productions dans les établissements

A l'occasion de la semaine d'actions contre les discriminations organisées par la DILCRAH, les établissements participants seront invités à faire découvrir et à présenter leurs productions à l'ensemble de la communauté scolaire.

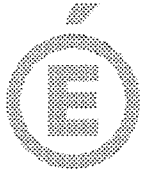
(3) Le lundi 11 mai 2020 : remise des prix par le jury académique

Le jury académique composé de professionnels de l'éducation, de représentants du CAVL et de partenaires du projet, décernera un prix dans chaque catégorie (production matérielle et diaporama sonore) et pour chaque degré : école, collège, lycée. Un prix spécial du jury pourra être décerné.

Les candidatures doivent être adressées avant le 20 novembre 2019
à l'adresse suivante : missionvaleursrepublique@ac-creteil.fr.

Pour tout renseignement, réponse et conseil utiles à la conception du projet, vous pouvez contacter : missionvaleursrepublique@ac-creteil.fr – Tél. : 01 57 02 68 42

¹ Pour les détails, voir le règlement en annexe



Règlement et conditions de participation

Article 1 – Présentation générale

Le projet « Valeurs de la République : personnages, lieux, œuvres d'art » est organisé par le rectorat de Créteil à l'occasion de la Journée nationale de commémoration de la loi de 1905 portant séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905, de la semaine de lutte contre les discriminations du 21 mars et de la Journée nationale de commémoration de l'abolition de l'esclavage du 10 mai.

Article 2 – Modalités de participation

Le projet est ouvert à tous les élèves des écoles et établissements scolaires de l'académie de Créteil (écoles, collèges, lycées d'enseignement général et technologique, lycées professionnels).

Chaque classe ou groupe d'élèves constitué sous l'autorité d'un référent pédagogique, ne peut soumettre qu'une seule réalisation.

Les productions doivent respecter le format d'un diaporama sonore d'une durée maximale de 3 minutes (générique inclus) et s'inscrire dans l'une des catégories : écoles, collèges, lycées.

Le diaporama sonore est un support média qui associe à part égale le montage d'images photographiques ou dessinées avec une réalisation sonore élaborée. Il se différencie d'une vidéo par la fixité des images et d'un web documentaire par la linéarité de la trame narrative.

La dimension sonore doit être soignée et porter le déroulement linéaire du diaporama. Elle peut se comprendre comme le commentaire organisé des images ou comme leur mise en récit, en son, en musique.

La réalisation doit allier un montage photo/image fixe et un montage audio respectueux du thème proposé, selon une démarche structurée et finalisée. Le récit devra être ordonné autour d'éléments portant sur un personnage littéraire ou historique incarnant les valeurs de la République, un lieu où ces valeurs s'expriment ou se réalisent et/ou une œuvre d'art qui les met en œuvre ou les évoque. Ces éléments constitueront le thème de la réalisation.

La production sera nécessairement collective : projet de classe ou de groupes d'élèves interclasses encadrés par un ou plusieurs adultes référents de l'établissement. Aucune production individuelle ne sera acceptée.

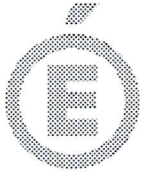
L'inscription se fait auprès du rectorat de Créteil, par l'envoi de la fiche d'inscription et de la fiche pédagogique jointes en annexe, à l'adresse : missionvaleursrepublique@ac-creteil.fr **avant le 20 novembre 2019**. Attention : une fiche pédagogique distincte est nécessaire pour chaque projet. Les responsables des projets devront adresser un état final du diaporama sonore, sous réserve de modifications minimales, **avant la semaine du 21 mars**.

Article 3 – Calendrier

- 20 novembre 2019 : date limite de retour des dossiers d'inscription complétés
- 9 décembre 2019 : rencontre-échanges avec des spécialistes de la pédagogie des valeurs de la République et de la lutte contre les discriminations, le racisme et l'antisémitisme, les LGBT-phobies, à l'occasion de la Journée nationale de commémoration de la loi de séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905.
- 23 au 27 mars 2020 : valorisation des réalisations au sein des établissements à l'occasion de la semaine de la DILCRAH de Lutte contre les discriminations.
- 11 mai 2020 : remise des prix par le jury académique.

Article 4 - Valorisation des travaux / autorisation de droits

Les diaporamas sonores devront être adressés sous format vidéo à l'adresse académique de la mission Valeurs de la République au plus tard le 21 mars 2020. Le nom de l'école ou



de l'établissement concerné sera mentionné sur les travaux. Les productions pourront être valorisées sur les sites internet des écoles et des établissements, sous la responsabilité et avec l'accord du chef d'établissement ou de l'IEN, ainsi que sur le site de l'académie.

La participation à ce projet vaut cession, à titre gratuit, au profit de l'académie de Créteil, de tous les droits de propriété intellectuelle des candidats ou de leurs ayants droits, sur les documents et œuvres réalisés dans ce cadre.

Les candidats doivent veiller à respecter la législation sur les droits d'auteur. Les équipes pédagogiques s'assureront que le droit à l'image et au son (photos, musiques, voix, etc.) de toutes les personnes participant aux travaux et de tous les auteurs impliqués dans la réalisation soit strictement respecté. A cet effet, elles feront remplir par les personnes concernées un formulaire d'autorisation de droit à l'image et au son et vérifieront que les sources utilisées dans le diaporama sont libres de droit. Le formulaire comprendra également une partie relative à la cession des droits d'auteur des candidats ainsi qu'à l'autorisation d'exploitation et de diffusion à des fins non lucratives des réalisations par l'Académie de Créteil ou ses partenaires. Ce document sera impérativement joint au dossier d'inscription. Les formulaires d'autorisation de droit peuvent être téléchargés sur le site Eduscol : <http://eduscol.education.fr/internet-responsable/ressources/boite-a-outils.html>

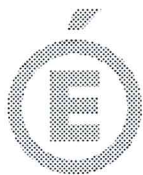
Article 5 – Le jury académique / les prix

Le jury académique, composé de représentants de l'Éducation nationale, d'un lycéen élu au CAVL, d'un représentant des parents d'élèves et de partenaires du projet, décernera un prix dans chaque catégorie : école, collège, lycée. Un prix spécial du jury pourra être décerné.

Les critères d'appréciation des productions seront les suivants :

- Qualité du projet pédagogique et de sa mise en œuvre
- Qualités plastiques de la production (composition, cadrage, couleur, qualité sonore, montage...)
- Qualités d'expression et pertinence des choix documentaires
- Prise en compte du spectateur
- Efficacité et cohérence de la production
- Respect du cadre réglementaire – aucune réalisation en dehors de ce cadre ne pourra être admise à concourir.

**Pour tout renseignement complémentaire, il est possible de contacter la mission
valeurs de la République :**
missionvaleursrepublique@ac-creteil.fr - Tél. : 01 57 02 68 42



ANNEXES

5

Dossier d'inscription

Présentation	
Titre du projet (facultatif)	
Nom école/établissement	
Adresse	
Mail	
Téléphone	
Acteurs du projet (joindre la liste des élèves participants et des adultes impliqués)	
Pilote(s) du projet (nom(s) /fonction(s))	
Nombre d'élèves concernés par le projet	
Niveau(x) des élèves participants	
Classe(s) ou groupe(s) interclasse(s) réalisant le projet.	
Partenaires extérieurs éventuels	



Fiche d'intention

(à envoyer avec la réalisation avant le 21 mars 2020)

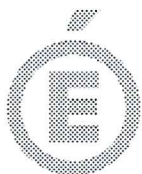
6

Fiche d'intention

Décrire la démarche pédagogique envisagée et les principales étapes de sa réalisation.

Préciser comment elle a intégré la réflexion et l'étude des valeurs de la République et de l'égalité des êtres humains.

Indiquer les modalités d'implication des élèves.



7

Ressources

Sur les valeurs de la République

<https://eduscol.education.fr/cid46702/les-valeurs-de-la-republique.html>

<https://www.reseau-canope.fr/les-valeurs-de-la-republique.html>

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/laicite/07/9/Vademecum_Laicite_1179079.pdf

Sur l'élaboration d'un diaporama sonore

Vous trouverez ici quelques tutoriels faciles d'accès ou exemples de diaporamas sonores :

<https://www.franceinter.fr/emissions/l-esprit-d-initiative/l-esprit-d-initiative-15-novembre-2018>

<https://www.fisheyemagazine.fr/decouvertes/actu/prix-du-diaporama-sonore-2017-decouvrez-le-laureat/> Camilo Leon-Quijano pour [Les rugbywomen, plaquer les stéréotypes](#))

<https://www.dna.fr/edition-de-molsheim-schirmeck/2014/08/02/mutzig-le-superlatif>

<https://www.youtube.com/watch?v=pMYX9f9Plz0>

<https://fr.slideshare.net/GeraldHolubowicz/le-diaporama-sonore-ou-audioslideshow>